



COP'ART 2012

3^e édition



L'art actuel envahit les entreprises de la Copary 16 expositions

Les artistes :

Éric ALLAIN
Christophe BEAUJON
Olivier DE CAYRON
Régis CROZAT
Dominique DUBOIS
Jean-Christophe FISCHER
Michèle GABRIEL
Nicolas HELITAS
Reynald JENNERET
Clémentine MARTINEZ
Nathalie NOVI
Aleksandar PÉTROVIC
RACH'MELL
Edmée SIRANTOINE

Les entreprises :

Bibliothèque de Revigny
Cabinet de Kinésithérapie de Revigny
Cabinet Médical de Revigny
Centre Culturel de Pargny
Centre Médico Social de Revigny
Centre Social et Culturel du Pays de Revigny
Crédit Agricole de Revigny
IMERYS Terre cuite à Pargny
Institut Médico Éducatif à Vassincourt
Mairie de Revigny
MARTIN MÉDIA à Revigny
Agence PLP à Laimont
Relais de l'Emploi à Revigny
Résidence Pierre Didon de Revigny
Saveurs d'Ormain à Revigny
SEGOR Industries à Beurey

L'année 2012 sera riche en projets et réalisations, en particulier dans le champ culturel.

En effet, 2012 verra l'organisation de la troisième édition d'un festival unique en son genre, je veux parler de COP'ART. Cet évènement, né en 2007 de l'imagination croisée de l'ancien Président de la COPARY et du directeur de Martin Média, a touché en 2010 un public (de la maternelle au 3^{ème} âge) estimé à près de 4 300 personnes.

En 2012, COP'ART aura lieu du 20 avril au 10 juin. La diversité de l'art d'aujourd'hui (peinture, sculpture, photographie, photopeinture, dessin et céramique) va s'installer dans notre quotidien au sein de 16 lieux atypiques (banque, cabinet des médecins et kinésithérapeutes, PME, administrations, centre social ou culturel et bibliothèque...). Vous ne pourrez pas y échapper ! L'espace culturel de la COPARY accueillera une exposition collective qui constituera un point d'entrée vers les divers univers choisis et proposés par les entreprises qui sauront, je l'espère, vous étonner, vous interroger et vous faire rêver. Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'un vernissage ou d'une table ronde...

Didier Massé
Président de la Copary





Taxe d'Habitation : certains abattements Copary amoindris par l'Etat !

Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité décidée par l'Etat, la Copary perçoit à la place du Département de la Meuse une fraction de l'impôt sur l'habitation. Pour alléger le poids de votre impôt, la Copary a décidé de poursuivre la politique d'abattement pour personnes à charge, en votant un abattement de 10% pour les deux premières personnes à charge et de 20% dès la troisième. Pour autant, pour 2011, il se peut que certains abattements soient réduits à 0 : ceci est uniquement du à l'application de mesures correctives décidées par l'Etat.

+ d'infos : administration@copary.fr



La COPARY soutient vos projets de ravalement de façades de maison

En 10 ans, sur notre territoire, ce sont près de 200 façades qui ont été réhabilitées avec le soutien financier de la Copary et du Conseil Général, pour une enveloppe totale de 217 000 euros.

Vous avez un projet de ravalement de votre façade d'habitation ? Contactez sans attendre les services de la Communauté de Communes pour ouvrir un dossier de financement.

+ d'infos : contact@copary.fr



Un annuaire des entreprises du territoire

Un outil pratique pour tous les habitants du territoire, mais aussi un outil de promotion de nos entreprises ! La Copary éditera en 2012 le premier annuaire économique du territoire intercommunal.

Commerçants, artisans, entreprises, auto-entrepreneurs, professions libérales... vous souhaitez figurer au sein de cet annuaire ? Un document à renseigner est téléchargeable sur www.copary.fr ou disponible sur demande.

Document à retourner à la Copary pour le 31 mai 2012.

+ d'infos : conomie@copary.fr



Un bâtiment pour les jeunes créateurs d'activités économiques

Parce que se lancer dans un projet de création d'entreprise représente un investissement financier et humain très important, la Copary vous accompagne en mettant à votre disposition des locaux à loyers modérés dans le bâtiment-relais intercommunal.

Deux cellules d'environ 200 m² chacune seront disponibles pour la fin du printemps 2012 (loyer de 16,50 euros/m²/an), ainsi qu'un local de stockage de 100m², qui pourra être loué par l'un des occupants des cellules d'activités, ou par tout autre entrepreneur au prix de 11,50 euros/m²/an.

Destiné aux porteurs de projets de création ou de reprise d'activités, le bâtiment-relais a bénéficié de financements de l'État, de la Région Lorraine et du GIP Objectif Meuse.

+ d'infos : conomie@copary.fr



Les Coopératives d'Activité et d'Emploi, une alternative au statut d'auto-entrepreneur

Une Scop (Société Coopérative et Participative) est une entreprise dont le capital appartient aux salariés, qui sont les seuls décideurs selon le principe "1 personne = 1 voix".

Les Scop les plus connues sont le Zoo d'Amnéville, l'opticien ATOLL, le groupe Chèques-Déjeuner... **En Lorraine, on en compte environ 50, dont... 3 sur le territoire de la COPARY ... et bientôt 4 !** Les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi), sont une forme particulière de Scop qui permettent aux créateurs d'entreprise de se lancer dans leur activité d'entrepreneur autonome, dans une entreprise qu'ils partagent avec d'autres et dont ils sont les salariés et les associés. Ce statut se situe à mi-chemin entre celui d'auto-entrepreneur ou d'artisan qui travaille seul et celui d'un salarié en charge du développement de son entreprise.

3 Scop près de chez vous, dont 2 CAE...

Le cabinet SUMAK (depuis 2010 à Laimont) : entreprise de conseil et de formation pour le développement économique et social des petites entreprises. Quelques exemples de missions actuelles : formation d'élus associatifs à la gestion et au développement commercial, appui à la réponse aux appels d'offres, formation des professionnels à l'accompagnement vers l'emploi, bilans professionnels de salariés...

CABESTAN Lorraine (créé en 2011 à Laimont) : coopérative d'activité dans les métiers du bâtiment et de l'écoconstruction existante depuis 9 ans (siège social à Grenoble) et qui compte 140 entrepreneurs pour 6,2 millions de chiffre d'affaires.

COOPETIC Grand Est (créé en 2011 à Laimont) : coopératives d'activité dans les métiers du multimédia, communication, graphisme, web, cinéma existante depuis 2 ans (siège social à Paris) et qui compte 50 entrepreneurs.

Et bientôt sur votre territoire ! : une Scop de services.



Concrètement, dans une CAE, les entrepreneurs recherchent eux-mêmes leurs clients, réalisent leurs propres devis et sont responsables de leurs propres chantiers. Ils se rémunèrent sur le chiffre d'affaires qu'ils génèrent, sur lequel une partie (la contribution coopérative) permet de financer les services communs de secrétariat, de comptabilité, l'accueil de nouveaux entrepreneurs, l'appui juridique... le tout dans un esprit de solidarité. Plutôt que de créer seul sa propre entreprise, l'idée c'est d'en partager une avec d'autres, dans le même secteur professionnel en bénéficiant des protections inhérentes au statut de salarié.

Vous souhaitez + d'infos ? Vous souhaitez rejoindre l'une des Scop/CAE ?

Contacts : Cabinet SUMAK - 03.29.70.15.42

valerie.osmont@cabinetsumak.org

www.cabinetsumak.org

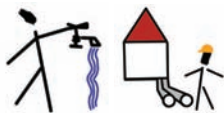
Prochaines réunions d'informations collectives : 17 avril, 29 mai et 19 juin : inscription préalable obligatoire auprès du cabinet Sumak.



COP'1 DE PRINTEMPS : « la musique dans tous ses états »

L'équipe d'animation de la Communauté de Communes accueille votre enfant du mardi 10 avril au vendredi 13 avril 2012 à l'Espace Culturel de la COPARY à Revigny-sur-Ornain. Sur inscription - dans la limite des places disponibles (forfait 2 jours minimum). **Inscription jusqu'au 30 mars dernier délai.** Dossier d'inscription téléchargeable sur www.copary.fr et disponible sur demande auprès des services de la Copary.

+ d'infos : cop1dt@copary.fr



Eau et assainissement : retour sur les gros chantiers de l'année 2011



Si le prix du m³ d'eau consommée ou assainie et les abonnements aux services permettent de vous servir l'eau au robinet, et de reprendre vos eaux usées pour les traiter, ils nous permettent également de conduire des travaux importants d'entretien, de réhabilitation ou de création de réseaux, dans un esprit de solidarité entre les 16 Communes du territoire et ses habitants.

Ainsi, en 2011, les travaux suivants ont été réalisés :

- **remplacement de la canalisation qui alimente la commune de Lisle-en-Barrois et la ferme de Vaudoncourt**, à partir du réservoir de Villotte-devant-Louppy. La faiblesse de la consommation d'eau par rapport à la longueur de ce réseau créé en 1973 a provoqué des dépôts de calcaire qui ont fini par obstruer la conduite, qui a donc dû être complètement remplacée. Cet investissement illustre l'engagement de la COPARY sur les territoires les moins densément peuplés, où elle est présente, dans un esprit solidaire et de service public ;
- **études préalables à la création du réseau d'eau potable sur la commune de Remennecourt**, pour l'alimenter à partir du forage de la commune de Sermaize-les-Bains. Le projet comprend également la création d'un réseau d'assainissement et d'une unité de traitement des eaux usées afin d'équiper complètement la commune sans multiplier les chantiers ;
- **renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement au carrefour des rues de la Libération et de Vautrombois, à l'entrée nord de Revigny**. Ce chantier a permis de remettre à neuf tous les réseaux enterrés sous le carrefour avant que la Commune de Revigny et la Voirie Départementale ne refassent les trottoirs et la couche de roulement ;
- **études préalables à un très gros projet d'assainissement qui démarrera en 2012** : l'achèvement de la liaison entre **Vassincourt et Laimont**, en collectant au passage les eaux usées de **Neuville-sur-Ornain**, pour les raccorder à la station d'épuration de Revigny ;

+ d'infos : eaux-assainissement@copary.fr



Assainissement collectif : les sanitaires ne sont pas des poubelles !

Ces derniers temps, les agents de la Copary ont dû intervenir à plusieurs reprises sur le réseau d'assainissement collectif des eaux usées pour déboucher les canalisations en urgence.

A chaque fois, les bouchons empêchant le réseau de fonctionner étaient dus à des rejets, dans les sanitaires, de matières qui n'ont pas leur place dans ces canalisations : lingettes, litière pour animaux domestiques, couches, chiffons... Le comportement de quelques-uns a de graves conséquences pour la collectivité :

- le réseau est obstrué à cause de la matière qui ne s'évacue pas, ne se dilue pas et forme des bouchons ;
- les eaux usées ne peuvent donc plus être évacuées, les installations ne fonctionnent plus, voire peuvent être endommagées, et il se peut même que certains subissent des remontées d'eaux usées chez eux ;
- nos services doivent intervenir en urgence, la plupart du temps avec une société spécialisée ;
- ces interventions répétées ont un coût important, supporté par toute la collectivité ;
- le réseau est pollué par des matières que la station d'épuration ne peut pas toujours éliminer et qui se trouvent donc rejetées dans la nature.

Tous ces désagréments et frais pourraient être évités si chacun respectait quelques consignes simples relevant du bon sens et du savoir-vivre. Nous en appelons donc fermement au civisme de chacun afin que ces comportements cessent dès à présent.

+ d'infos : eaux-assainissement@copary.fr

Il est formellement interdit de rejeter dans les réseaux d'assainissement des eaux usées : des ordures ménagères (bouchons en liège, lingettes, serpillières, tampons ou serviettes hygiéniques, couches, préservatifs, litières pour animaux, ...), des huiles, graisses ou autres hydrocarbures (de cuisine ou de vidange), des matières toxiques (peintures, solvants, mercure, ...), des médicaments, des produits encrassants (boues, sables, cendres, gravats, ..) ou tout élément solide, liquide ou gazeux susceptibles de nuire au bon état et au bon fonctionnement du réseau ou des ouvrages de traitement, ou de mettre en danger les agents qui interviennent sur le réseau.



Les travaux d'extension de la déchetterie reportés au mois de septembre

Nous vous avons précédemment annoncé des travaux d'extension de la déchetterie intercommunale (création d'un local de stockage et d'un quai supplémentaire). Afin de ne pas immobiliser la déchetterie pendant la belle saison, durant laquelle vous êtes nombreux à venir déposer notamment vos déchets de tonte, les travaux ne débuteront qu'en septembre prochain.

+ d'infos : dechetsmenagers@copary.fr



Fuseau de mobilité de l'Ornain : éviter demain les dégâts dus à la nature



Cela n'aura pu échapper à aucun habitant du territoire... Courant janvier, par la force de sa crue, l'Ornain s'est engouffré sous une partie de la rue de la Tresse à Revigny, parvenant en quelques jours à littéralement avaler une portion de la route communale.

Pourquoi ? Parce que le cours d'eau reprend tout simplement ses droits, et revient à son lit d'origine...

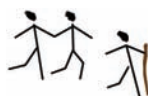
Pourquoi ne pas l'empêcher ? Parce que l'Ornain est un cours d'eau torrentiel et capricieux, qui a de nombreuses fois par le passé démontré que les aménagements coûteux ne l'empêchaient pas de se déplacer où il le voulait.

Que faire ? La Copary a donc entrepris une démarche de définition d'un espace de mobilité de l'Ornain, visant à anticiper ce type de comportement, et à en prévenir les conséquences, tout en respectant l'intérêt du cours d'eau et de ses populations. La démarche de fuseau de mobilité permettra donc à l'avenir d'éviter ce type d'incidents.

Et à court terme ? Une étude est engagée par la Copary sur le secteur de la rue de la Tresse, pour envisager des aménagements adaptés à la situation.

Dans l'attente, la Commune de Revigny a procédé à des aménagements permettant de circuler rue de la Tresse sur une voie ouverte parallèlement.

+ d'infos : hydraulique@copary.fr



Venez prendre l'air sur les sentiers de la Copary

L'arrivée du printemps est l'occasion de profiter des sept boucles de randonnée créées et balisées par la COPARY. Que ce soit pour des balades allant de 5 à 14,5 km (réalisables en une demi-journée) ou même des randonnées à la journée grâce aux liaisons entre sentiers, profitez-en pour découvrir autrement le territoire en vous munissant du topoguide disponible gratuitement auprès de la Copary, de toutes les mairies et de l'Office de Tourisme de la Région de Revigny.

Redécouvrez aussi les 2 sentiers pédagogiques aménagés pour mettre en valeur des milieux présentant un réel intérêt écologique : un ancien étang presque entièrement colonisé par la forêt à Laimont et un sentier de découverte des berges de l'Ornain à Revigny-sur-Ornain.

Pour des balades plus studieuses, un guide audio a été réalisé pour chaque boucle, assorti de son guide papier. Téléchargeables sur www.copary.com ou utilisables grâce aux lecteurs MP3 (accompagnés de leur livret) disponibles auprès de l'Office de Tourisme de la Région de Revigny, ils donnent accès à une véritable mine d'informations.

+ d'infos : randonnees@copary.fr

agenda



Relais Assistantes Maternelles

- Mardi 3 avril de 9h30 à 11h : Eveil musical de bébé à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.
- Vendredi 6 avril de 9h30 à 11h : Bébé bricole à la Salle des Élus à Mognéville.
- Mardi 24 avril de 9h30 à 11h : Bébés lecteurs à la Bibliothèque de Revigny-sur-Ornain.
- Vendredi 27 avril de 9h30 à 11h : Bébé bricole à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.
- Vendredi 11 mai de 9h30 à 11h : Bébé bricole à la petite salle de la Salle des Fêtes à Laimont.
- Mardi 15 mai de 9h30 à 11h : Eveil musical de bébé à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.

+ d'infos : ram@copary.fr



Ecole de Musique Intercommunale

- Mercredi 11 avril à 19h à la Salle des Fêtes de Laimont : concert de Jazz-manouche avec le Trio Ringo Lorier (première partie : les élèves de l'école de Musique). Entrée gratuite.
- Mercredi 25 avril à 17h à la Maison Dargent à Revigny-sur-Ornain : les élèves de la classe de piano vous proposent un Quizz Musical. **+ d'infos : ecoledemusique@copary.fr**



Animations Culturelles

Projection d'un Film Documentaire : « Les sillons de la liberté » : Salle Communale de Laimont.

- Vendredi 30 mars à 14h30 : réservé aux scolaires – gratuit.

- Samedi 31 mars à 15h et 20h30 – entrée : 6 euros.

- Dimanche 1^{er} avril à 15h – entrée : 6 euros.

Durée : 2h07. En présence du réalisateur, suivi d'un débat.

+ d'infos : LAS de Laimont / 03.29.70.53.69



Exposition

Du mercredi 14 mars au dimanche 8 avril : exposition « L'eau pour tous, tous pour l'eau » à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain - Visible en vitrine - Visite commentée sur demande pour les scolaires. **+ d'infos : culture@copary.fr**



Cop'Rando

■ Dimanche 24 juin : L'Office de Tourisme de la Région de Revigny, en partenariat avec la Copary, organise l'édition 2012 de la Cop'Rando à Neuville-sur-Ornain. Marcheurs, cavaliers, et cyclistes (VTT) y sont comme chaque année attendus nombreux.

+ d'infos : contact@ot-revigny-ornain.fr



Accueil de Loisirs

COP'1 DE PRINTEMPS : du mardi 10 avril au vendredi 13 avril à Revigny-sur-Ornain à l'Espace Culturel de la COPARY. **+ d'infos : cop1dt@copary.fr**



Formations

■ Samedi 24 mars de 9h à 17h30 : Grandes Portes-Ouvertes de l'Apprentissage à Bar-le-Duc.

+ d'infos : s.pichelin@cma-meuse.fr